

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 avril 2021

Date de convocation et d'affichage : 9 avril 2021

DL-20210415-005

L'an deux mille vingt et un et les quinze avril, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire. Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Sébastien LAFORET	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Laurent TRONCHE, 5 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 8 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS		X	Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X				
Hervé GINET	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Georges THOMAS	Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e adjoint	85,71 %	28	24	28



AFFAIRES SCOLAIRES

Prolongation de la dérogation du rythme scolaire à 4 jours

Daniel AVEDIGUIAN, adjoint au Maire en charge et des actions éducatives, indique qu'à la suite du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les communes ont la possibilité de demander une nouvelle dérogation permettant aux communes une continuité sur la semaine scolaire de quatre jours comme celle-ci est pratiquée depuis septembre 2018.

Dans ce cadre, il précise qu'une consultation auprès des familles et des équipes enseignantes a été menée malgré la crise sanitaire. La consultation des familles via les parents a eu lieu tout au long du mois de mars 2021 et la consultation des enseignants s'est faite via le conseil des maîtres dans chaque école. Enfin, un conseil d'école extraordinaire dont le compte-rendu est joint à la convocation du conseil, s'est tenu le 30 Mars 2021.

Afin de répondre aux attentes des professionnels enseignants et des familles, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à renouveler la demande de dérogation pour poursuivre l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours comme pratiqué depuis septembre 2018.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

HABILITE le Maire à signer la demande de dérogation adressée à l'Inspection Académique pour un renouvellement de la dérogation de la semaine scolaire à quatre jours, avec les horaires suivants 8h30-12h et 14h-16h30.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 15 avril 2021

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

